



ENTRETIEN

Territoires « Les outils de droit commun ne suffisent plus »

Christophe Bouillon, député (PS) de Seine maritime et président de l'APVF*

UC2M : Les questions de santé et d'accès aux soins sont devenues des doléances régulières dans les réunions de terrain depuis le début du Grand débat national...

Christophe Bouillon : En effet, parce que le domaine de l'accès aux soins concerne tout le monde. Quand on évoque plus généralement la question de l'accès au service public, qui est un sujet qui arrive tout de suite dans les débats, c'est souvent la question de l'accès aux soins qui est derrière cette préoccupation, notamment dans les territoires les plus « remontés » aujourd'hui : les zones périphériques, les territoires ruraux et péri-urbains. Ces derniers disent clairement : quelles sont nos conditions d'accès aux soins ? L'actualité fait d'habitude remonter la fermeture d'un certain nombre de services hospitaliers, comme les maternités, mais les questions concernant la gérontologie et les soins de longue durée sont tout aussi présentes.

UC2M : La peur de l'abandon et du déclassement touche donc aussi des entités administratives comme les communes et pas uniquement les individus ?

Christophe Bouillon : Cette perception est très forte chez les citoyens. Dans le sens où il s'agit d'un sentiment qui est à la fois personnel, à travers la baisse du pouvoir d'achat, mais qui concerne également le territoire où ils vivent. Ces deux sentiments se nourrissent souvent l'un l'autre : « je suis mal considéré dans mon travail et quand je rentre chez moi le soir, mon territoire l'est encore moins : parce que nous n'avons pas de médecin à proximité, pas d'hôpital digne de ce nom, ou encore pas de service de maternité ». La question des soins est à la fois essentielle, sur un plan pratique, mais elle est aussi très symbolique de l'État. Dans ce Grand débat, il y a énormément d'attente vis-à-vis de l'État, pour qu'il soit présent sur un certain nombre de fonctions régaliennes. Et la santé n'est pas un sujet accessoire qui vient après les autres. Dans le ressenti des habitants, c'est vraiment un sujet prioritaire.

UC2M : Entre autres pistes de réponse, vous proposez la création de Territoires Prioritaires de Santé (T.P.S), qui pourraient fonctionner à la façon de ce qui s'est fait, par exemple, dans les Z.U.P ?**

Christophe Bouillon : Nous voyons bien aujourd'hui que les outils de droit commun habituels ne sont pas suffisants. Des cartographies, en général pilotées par les ARS existent, mais elles ne sont pas forcément au bon échelon, et, de plus, mettent un certain temps à évoluer. La notion de T.P.S comme l'a été celle des Z.U.P ou des Z.U.S en leur temps, est à la fois beaucoup plus fine et plus pertinente. D'autant plus qu'elles sont reconnues et connues de tous et bénéficient, à ce titre, de moyens supplémentaires.

UC2M : La césure gilets jaune/gouvernement se retrouve-t-elle dans vos réunions entre les habitants de la commune et les professionnels de santé ?

Christophe Bouillon : Non, parce que les médecins ont le même attachement à leur territoire que leurs patients. Ils y ont passé pour la plupart la majeure partie de leur vie, ils y ont exercé. Là où les maisons pluridisciplinaires fonctionnent c'est quand le projet de vie, le projet médical, tient la route par un investissement personnel des professionnels de santé. Ils sont plutôt mis dans la même barque que les habitants qui disent parfois : « ils vivent la même galère que nous ». Il n'y a pas du tout l'amorce d'un reproche disant : « ils sont éloignés, ils ne comprennent pas ce qu'on vit ». Au contraire.

UC2M : Les conclusions de Grand débat sont attendues à partir du printemps, comment ferez-vous remonter ce qui est ressorti des réunions ?

Christophe Bouillon : La question que, déjà, tout le monde se pose aujourd'hui, c'est « comment l'exécutif va-t-il transformer l'essai ». Il y a des textes législatifs qui vont venir très vite en discussion : la loi santé ou encore la loi d'orientation sur les mobilités. Et on imagine mal que, face aux questions d'accès aux soins, nous ayons un texte santé qui n'ait pas évolué depuis la présentation de la loi Ma santé 2022. C'est la raison pour laquelle, nous avons prévu, à l'APVF, de publier avant la fin du Grand débat, un Livre Blanc sur la santé qui sera aussi une force de propositions : « voilà ce qui doit être transformé par voie d'amendements ou en tout cas, ce qui doit figurer dans les textes qui arrivent en discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat ». Sur ce sujet, nous sommes en phase avec le président du Sénat, Gérard Larcher, que nous avons rencontré récemment pour échanger sur les Territoires Prioritaires de Santé.

Entretien avec François Petty

**L'Association des Petites Villes de France a été créée en 1989 par l'ancien président de la région Midi-Pyrénées Martin Malvy. Elle fédère les villes de 2 500 à 25 000 habitants et vise à promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire.*

*** Zone à Urbaniser en Priorité et Zone Urbaine Sensible : zones urbaines désignant des quartiers en difficultés qui deviennent ainsi prioritaires en ce qui concerne la politique de la ville en terme de moyens alloués.*